

FORMULAIRE D'EMPRUNT DE MATÉRIEL

ENTRE

L'Association régionale de loisir pour personnes handicapées du Centre-du-Québec, ci-après appelé l'ARLPHCQ.

et l'emprunteur, ci-après appelé le «membre» :

Modalité d'emprunt

Pour chaque emprunt, le membre doit remettre ce FORMULAIRE D'EMPRUNT DE MATÉRIEL rempli en bonne et due forme à la personne responsable du prêt d'équipement. Veuillez contacter l'ARLPHCQ afin de confirmer la disponibilité du matériel. Ce formulaire sera signé par les deux parties lors de l'emprunt du matériel.



CONDITIONS D'EMPRUNT

1. Le membre s'engage à inspecter le matériel mis à sa disposition avant de quitter l'ARLPHCQ.
2. Le membre s'engage à rapporter le matériel mis à sa disposition à la date et à l'heure de retour convenue.
3. Le membre s'engage à utiliser le matériel exclusivement dans le cadre de son activité prévue. Toute utilisation du matériel en dehors des activités approuvées entraînera l'annulation du prêt actuel et empêchera tout prêt futur à cet emprunteur.
4. En cas de vol ou de bris, le membre s'engage à avertir immédiatement l'ARLPHCQ et à fournir les déclarations attestant de l'événement.
5. En cas de perte ou de bris, le membre remboursera la valeur à neuf du matériel (taxes incluses) ou de la réparation, si nécessaire.
6. L'ARLPHCQ ne peut être tenue responsable en cas d'utilisation illicite ou frauduleuse du matériel emprunté. À ce titre, le membre est tenu de respecter les règles et usages en vigueur.
7. De manière générale, l'utilisateur doit veiller à : ne pas endommager le matériel ; nettoyer le matériel après l'utilisation de façon à ce que celui-ci soit dans le même état qu'à son emprunt.
8. À la signature du formulaire, le membre se voit donner la responsabilité du matériel qui lui est prêté.
9. Le transport du matériel sera votre responsabilité, aussi bien à l'aller qu'au retour. Le bureau de l'ARLPHCQ est situé au 1590, avenue Saint-Louis à Plessisville. Les heures d'ouverture du bureau sont du lundi au vendredi de 8h30 h à 12h00 et de 13h00 à 16h30. Veuillez appeler avant de vous présentez.
10. Un service de transport peut vous être offert monnayant la somme de 0.55 \$ par km parcouru, et ce, aller et retour.
11. Le membre déclare dégager de toutes responsabilités l'ARLPHCQ, ses administrateurs, employés et bénévoles en cas d'accident de quelque nature que ce soit suite à l'utilisation du matériel emprunté, et ce, pendant toute la durée du prêt.
12. Au retour du matériel, la personne qui vous accueillera, accuse réception du matériel et décharge l'emprunteur de toutes responsabilités une fois la vérification terminée.

SIGNATURE ET AUTORISATION

Je reconnais avoir lu, compris et accepté les conditions d'emprunt ci-présentes et je garantis le retour en bonne et due forme du matériel.

Signature du membre : _____

Signature du représentant de l'ARLPHCQ : _____

Date : _____

J'ai reçu une copie de cette entente.

IDENTIFICATION DE L'EMPRUNTEUR

Membre : _____

Prénom, nom : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

DÉTAILS DE L'EMPRUNT

Équipement emprunté : _____

de série : _____

ÉPI nécessaires au prêt : _____

Je refuse les équipements de protection individuelle, car je les possède.

J'ai reçu la formation nécessaire pour l'utilisation de l'équipement.

Date de l'emprunt : _____

Heure d'arrivée : _____

Date de retour : _____

Heure de retour : _____

Commentaires : _____

ARLPHCQ
1590, avenue Saint-Louis
Plessisville (Québec) G6L 2M9

819 758-5464
direction@arlphcq.com

Merci



ARLPHCQ

ASSOCIATION RÉGIONALE DE LOISIR
POUR PERSONNES HANDICAPÉES
DU CENTRE-DU-QUÉBEC